

Faits saillants des résultats provinciaux

Test provincial de compétences linguistiques, 2009-2010

Élèves de langue française

Les élèves de l'Ontario maintiennent un niveau de rendement élevé

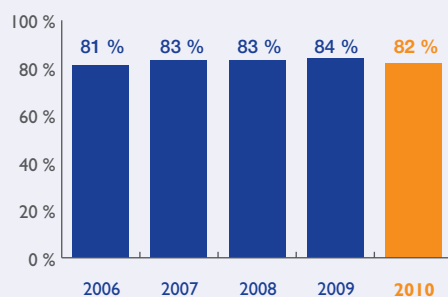
Élèves admissibles pour la première fois

- Cette année, des 5 769 élèves qui étaient admissibles à faire le test pour la première fois, 93 % l'ont fait.
- Des 5 353 élèves admissibles pour la première fois qui ont fait le test, 82 % (4 379) l'ont réussi et 18 % (974) ne l'ont pas réussi.

Élèves admissibles antérieurement

- Cette année, des 1 622 élèves qui étaient admissibles antérieurement à faire le test, 52 % l'ont fait.
- Des 848 élèves admissibles antérieurement qui ont fait le test, 53 % (453) l'ont réussi et 47 % (395) ne l'ont pas réussi.

Taux de réussite des élèves admissibles
pour la première fois ayant participé
pleinement sur les cinq dernières années



L'OQRE a fait le suivi des élèves qui ont fait le TPCL en 2010 et a comparé leurs résultats à ceux qu'ils avaient obtenus au test du cycle moyen quand ils étaient en 6^e année en 2006.

L'attention et le soutien apportés produisent des résultats positifs

Les données montrent qu'il n'est jamais trop tard pour attirer l'attention sur l'acquisition des compétences linguistiques requises. L'engagement des parents et du personnel enseignant ainsi que l'attention et le soutien apportés à l'école et à la maison ont conduit à des résultats positifs pour un grand nombre d'élèves.

Plus de la moitié des élèves qui n'avaient pas atteint la norme en 6^e année ont réussi le TPCL

Lecture

Des 1 263 élèves qui ont fait le TPCL et qui n'avaient pas atteint la norme en lecture en 6^e année, 54 % (682) l'ont réussi.

Écriture

Des 997 élèves qui ont fait le TPCL et qui n'avaient pas atteint la norme en écriture en 6^e année, 53 % (528) l'ont réussi.

La majorité des élèves qui n'ont pas réussi le TPCL n'avaient pas atteint la norme provinciale en 6^e année

La plupart des élèves admissibles pour la première fois qui n'ont pas réussi le TPCL cette année n'avaient pas non plus atteint la norme provinciale en lecture ou en écriture lorsqu'ils étaient en 6^e année.

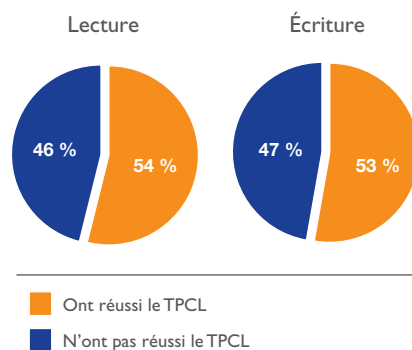
Lecture

Des 796 élèves qui n'ont pas réussi le TPCL en 2010 et qui avaient fait le test du cycle moyen en 2006, 73 % (581) n'ont pas atteint la norme provinciale en lecture (niveau 3) lorsqu'ils étaient en 6^e année.

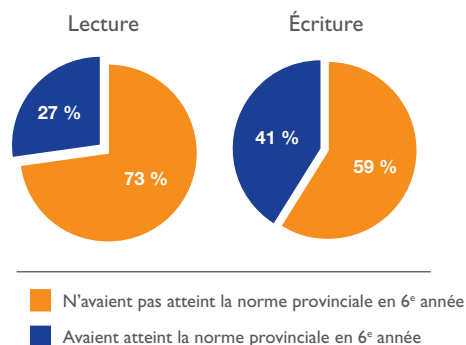
Écriture

Des 796 élèves qui n'ont pas réussi le TPCL en 2010 et qui avaient fait le test du cycle moyen en 2006, 59 % (469) n'ont pas atteint la norme provinciale en écriture (niveau 3) lorsqu'ils étaient en 6^e année.

N'avaient pas atteint la norme provinciale
en 6^e année en 2006



N'ont pas réussi le TPCL 2010



Portrait des élèves qui n'ont pas réussi

Si **18 %** des élèves de 10^e année qui **n'ont pas réussi** le TPCL en 2010 étaient représentés par **18 élèves**, les données seraient les suivantes :

Caractéristiques des élèves

Sexe des élèves

- 12 élèves seraient des garçons
- 6 élèves seraient des filles

Cours de français

- 12 élèves seraient actuellement inscrits à un cours appliqué
- 5 élèves seraient actuellement inscrits à un cours théorique
- 1 élève serait actuellement inscrit(e) à un cours élaboré à l'échelon local

Besoins particuliers

- 8 élèves seraient identifiés comme ayant des besoins particuliers

Actualisation linguistique en français (ALF)/ Perfectionnement du français (PDF)

- 1 élève serait identifié(e) comme étant inscrit(e) à un programme d'ALF/de PDF

Suivi du progrès des élèves depuis la 6^e année

Des 18 élèves qui n'auraient pas réussi le TPCL, **15 élèves** auraient été admissibles à faire le test du cycle moyen en 6^e année en 2006, et leurs résultats auraient été comme suit :*

Lecture

Des 15 élèves, **11 élèves** n'auraient pas atteint la norme provinciale en lecture au test du cycle moyen en 2006, lorsqu'ils étaient en 6^e année.

- 4 élèves auraient atteint la norme provinciale (niveau 3 ou 4)
- 9 élèves auraient atteint le niveau 2
- 1 élève aurait atteint le niveau 1
- 1 élève aurait bénéficié d'une exemption

Écriture

Des 15 élèves, **8 élèves** n'auraient pas atteint la norme provinciale en écriture au test du cycle moyen en 2006, lorsqu'ils étaient en 6^e année.

- 6 élèves auraient atteint la norme provinciale (niveau 3 ou 4)
- 7 élèves auraient atteint le niveau 2
- 1 élève aurait bénéficié d'une exemption

Remarque : Les chiffres ci-dessus ayant été arrondis, leur somme n'égale pas toujours 15.

* Cette analyse est fondée sur les 85 % d'élèves de 10^e année pour qui l'OQRE a des données de 6^e année. C'est-à-dire qu'il n'a pas été possible de faire le suivi de tous les élèves. Par exemple, les élèves qui vivaient en dehors de la province en 6^e année n'ont pas fait le test du cycle moyen.

Au sujet du TPCL

- Le Test provincial de compétences linguistiques (TPCL) a pour but de déterminer si l'élève a acquis les compétences linguistiques (lecture et écriture) requises pour atteindre la norme de compréhension des textes de lecture et celle de communication à l'aide de divers types de textes, tel que prescrit dans *Le curriculum de l'Ontario*, dans toutes les matières, jusqu'à la fin de la 9^e année.
- La réussite du TPCL ou du Cours de compétences linguistiques des écoles secondaires de l'Ontario (CCLESO) est l'une des 32 conditions requises pour obtenir le diplôme d'études secondaires de l'Ontario. Les élèves qui ne réussissent pas le TPCL ont la possibilité de le refaire ou de suivre le CCLESO.
- Comme l'a récemment confirmé le rapport du vérificateur général de 2009 sur le programme d'évaluations provinciales, les tests de l'OQRE :
 - se rapportent aux attentes et contenus d'apprentissage du curriculum provincial avec équité et exactitude;
 - sont comparables sur le plan de la difficulté d'une année à l'autre;
 - sont administrés et notés de manière à garantir que leurs résultats sont des indicateurs valables, cohérents et fiables du rendement des élèves.
- Les résultats de l'OQRE, qui mesurent le rendement par rapport à une norme provinciale commune, représentent un indicateur important de l'apprentissage des élèves et sont devenus un outil important pour planifier l'amélioration au niveau de l'élève, de l'école, du conseil scolaire et de la province.
- Les tests de l'OQRE sont élaborés par des enseignantes et enseignants de l'Ontario, et tous les aspects de ce programme d'évaluations sont revus et validés par des spécialistes dans le domaine des évaluations à grande échelle.

À propos de l'OQRE : l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) sert de catalyseur pour augmenter la réussite des élèves de l'Ontario en mesurant leur rendement en lecture, en écriture et en mathématiques par rapport à un repère commun qu'est le curriculum. En tant qu'organisme indépendant du gouvernement provincial, l'OQRE joue un rôle essentiel en effectuant des tests à l'échelle de la province à des étapes clés de l'éducation de chaque élève aux cycles primaire et moyen et au secondaire, et en rapportant les résultats. Les données objectives et fiables obtenues par l'OQRE complètent les connaissances actuelles au sujet de l'apprentissage des élèves et servent d'outil d'amélioration important au niveau de l'élève, de l'école et de la province.